

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HEBERGEMENT NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

État d'avancement

Région : Montréal

Non  
débutée  
0%

Date de la visite : 15 et 16 janvier 2019

Date de transmission au MSSS : 27 mai 2019

Reddition de comptes : 24 octobre 2019

Non débutée En cours Réalisée

	Non débutée	En cours	Réalisée	
L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES	0	0	0	0
L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ	0	0	0	0
LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
		24 octobre 2019			15 janvier 2020			15 janvier 2021		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
<b>Partie 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES</b>										
1	Le MSSS recommande à l'établissement de bonifier son programme d'accompagnement en soins palliatifs et de fin de vie.	2019-11-01								
<b>Partie 2 : L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ</b>										
2	Le MSSS recommande à l'installation que l'ensemble des informations pertinentes au processus d'accueil soient transmises aux résidents et à leurs proches.	2019-04-30								
3	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que l'aménagement des espaces communs permette aux résidents et à leurs proches de se sentir comme à la maison.	2019-10-01								
4	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires pour : • élaborer un plan de maintien des installations matérielles; • s'assurer que les lieux soient propres; • s'assurer que les produits dangereux soient rangés de façon sécuritaire.	2019-12-31								
<b>Partie 3 : LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE</b>										
5	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de s'assurer que le personnel répond promptement aux besoins et aux demandes des résidents.	2019-10-01								
6	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin que l'activité repas se déroule dans une ambiance propice à l'alimentation.	2019-10-01								
7	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin de mieux structurer l'organisation de l'activité repas.	2019-10-01								